

Décision 11-D-13 du 05 octobre 2011

relative à des pratiques relevées dans les secteurs des travaux d'électrification et d'installation électrique dans les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne et limitrophes

Posted on: 07 octobre 2011 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie

Dispositif(s)

Décision mixte
Pratique établie
Pratiques non établies
Sanctions pécuniaires

Procédure(s)

Transaction

Lire

le texte intégral de la décision

1.4 Mo